



3700 Griffith suite 58, Montréal, Québec H4T 2B3
Tél.: (514) 907-4766 Fax: (514) 227-5131
Courriel: cargo@cargo-excess.com

Documents nécessaires à l'importation au Japon

- ✓ Copies des toutes les pages du passeport (sauf les pages vierges).
- ✓ Permis de travail ou une lettre de l'employeur attestant qu'une demande a été effectuée.
- ✓ L'original de la déclaration de bagages non accompagnés (le C 5360-2 pour les non-japonais 5360 pour les japonais)
 - Ces déclarations sont obtenues dans l'avion ou à l'aéroport à l'arrivée.
 - Deux originaux doivent être présentés au passage à la douane de l'aéroport. Un original doit vous être retourné dûment étampé.
 - Si cette déclaration n'est pas présentée à votre arrivée au Japon, vous devrez préparer une lettre explicative au bureau de douane, ce qui retardera le dédouanement de vos effets et vous serez sujets à une taxe.
- ✓ Fiche d'informations
- ✓ Inventaire détaillé et chiffré pour assurances, avec valeurs pour effets usagés, daté et signé (indispensable)

Sources : www.cargo-excess.com